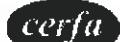


**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

**Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement**

**Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement**

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
28/11/2013

Dossier complet le
28/11/2013

N° d'enregistrement

F09143 P0332

1. Intitulé du projet

Elargissement et aménagement du chemin des plantades et de la rue de
l'aire à SAINT SATURNIN DE LUCIAN

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de SAINT SATURNIN DE LUCIAN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Madame le Maire Florence QUINONERO

RCS / SIRET 1213 492 878 00010

Forme juridique Commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières. d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 km.	Elargissement à 6 mètres et aménagement du chemin des plantades sur environ 80 mètres et de la rue de l'aire sur environ 100 mètres.

4. Caractéristiques générales du projet

Dovent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Elargissement à 6 mètres et aménagement du chemin des plantades sur environ 80 mètres et de la rue des aires sur environ 100 mètres.

Les deux voies seront à 1x1 voie à double sens de circulation avec une bande* de roulement de 5,5 mètres et un revêtement bi-couche.

4.2 Objectifs du projet

Les voies sont actuellement en gravier et présentent une largeur très insuffisante par rapport à l'utilisation qui en est faite puisqu'elles desservent sept constructions à usage d'habitation et des terrains agricoles. L'objectif du projet d'élargissement est triple:

- l'objectif principal est de faciliter la circulation des habitants dans le quartier,
- le deuxième objectif est de permettre une circulation aisée des véhicules de secours et d'entretien du réseau d'assainissement des eaux usées et plus généralement de tous poids lourds,
- le troisième objectif est de simplifier et sécuriser les manœuvres de tous véhicules notamment à l'intersection du chemin des plantades et de la rue de l'aire, ainsi que les déplacements doux (vélos, piétons).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'élargissement et l'aménagement des deux voies nécessite la réalisation de travaux de :

- Terrassement généraux (démolition et emport des clôtures existantes, décaissement de l'élargissement avec emport, réglage et compactage, fourniture et mise en œuvre de grave 0/31.5 et compactage, remise à la côte de regard tampon fonte, bouche à clé, boite siphonique et suppression et emport du micocoulier) ;
- Prolongement des fourreaux Télécom (traversée du ruisseau en sous œuvre, ouverture tranchée sauf rocher avec évacuation des terres, fourniture et pose de quatre fourreaux aiguillés de diamètre 45, fourniture et pose de grillage avertisseur vert, fourniture et pose de chambre tirage L 1 T avec tampon fonte, remblaiement tranchée en grave 0/31.5 et compactage, réfection tranchée en revêtement bi-couche liant et granulats), Les autres réseaux ne seront pas touchés.
- Réfection du chemin en revêtement bi-couche (remise en forme, réglage et compactage, reprofilage en grave 0/31.5, compactage, revêtement bi-couche).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois réalisé, l'élargissement et l'aménagement des deux voies sera principalement utilisé par les habitants du quartier (sept maisons), les propriétaires et exploitants des terrains agricoles proches ainsi que par les véhicules de secours et d'entretien du réseau d'assainissement des eaux usées.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration d'utilité publique afin d'acquérir les emprises nécessaires au projet qui n'ont pas pu faire l'objet de transaction à l'amiable.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration d'utilité publique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
surface du projet	1080 m ²
longueur des voies :	
- chemin des plantades	80 mètres environ
- rue des aires	100 mètres environ
Elargissement des voies à une largeur de :	6 mètres

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Chemin des plantades
et rue de l'aire à
SAINT SATURNIN DE
LUCIAN (34 725)

Coordonnées géographiques ¹	Long. ____ ° ____ ' ____ "	Lat. ____ ° ____ ' ____ "
<i>Pour les rubriques 5° a), 6° b) et c), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</i>		
Point de départ :	Long. 3 ° 28' 24"E	Lat. 43° 41' 40". 4N
Point d'arrivée :	Long. 3 ° 28' 26.9"E	Lat. 43° 41' 38". 7N
<i>Communes traversées :</i>		
<i>Les voies traversent la Commune de SAINT SATURNIN DE LUCIAN.</i>		
<i>le projet est en T et arrive aussi:</i> Long 3°28'23.4"E, Lat 43°41'38.1"N		

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'usage des sols est pour partie une voie en gravier, pour partie des jardins, pour partie des bandes de terrain, une petite partie se trouve en zone agricole non exploitée.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

plan d'occupation des sols approuvé le 4 mars 1993, modifié pour la troisième fois le 5 janvier 2006.
Les emprises correspondant au projet sont classées au début du chemin des plantades en zone urbaine (Ua), au niveau de la rue de l'aire en zone à urbaniser (II NA) et à la fin du chemin des plantades en zone agricole (NC) ou II NA.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Millieu naturel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	70 m ² de terrain classés en zone NC du POS (agricole) sont concernés par le projet.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	oui, pendant la phase travaux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	oui, pendant la phase travaux et l'utilisation des voies par les véhicules implique des vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Il est précisé que les deux voies existent déjà et sont utilisées principalement par les habitants des sept maisons, les utilisateurs des terrains agricoles, les véhicules de secours et d'entretien du réseau d'assainissement des eaux usées.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?		
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet permettra de faciliter la circulation dans le quartier (véhicules, piétons, vélos).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet passe l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de la nature du projet qui consiste à aménager et élargir à 6 mètres deux voies existantes dans le village de SAINT SATURNIN DE LUCIAN, le projet n'a que peu d'impact sur l'environnement et devrait être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

- 1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** :
- 2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :
- 3 Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :
- 4 Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :
- 5 **Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

En plus des pièces obligatoires, sont joints :

5- cartographie du zonage du POS

6- règlement des zones Ua, II NA et NC du POS

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

SAINT SATURNIN DE LUCIAN

25 NOV. 2013

Madame le Maire,
Florence QUINONERO

Signature

